

**Conseil Municipal
du lundi 11 juillet 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS

(art. L 2121-25 du CGCT)

URBANISME - TRAVAUX

1- Vente d'un immeuble rue Catherine de Thouars – Droit de préemption urbain

Le Conseil municipal a décidé d'exercer son droit de préemption urbain sur cet immeuble.

2- Vente d'un terrain communal à La Pierre Blanche (PJ 1)

Le Conseil municipal a décidé de céder une parcelle de 57 m² aux consorts GABORIT, au prix de 6.00 € le m².

3- Vente Cession d'un terrain communal à Milette (PJ 2)

Le Conseil municipal a décidé de céder une parcelle de 55m² aux consorts DESSEVRES, au prix de 6,00 € le m².

FINANCES

4- Budget Général - Décision modificative n°1

Le Conseil municipal approuve la décision modificative n°1 du budget général.

ENFANCE – JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES

5- Construction d'un centre périscolaire – Poursuite de l'étude de faisabilité et choix de l'emplacement

Le Conseil municipal décide de retenir le site de l'école Dolto pour y implanter le futur centre périscolaire.

Fait à Pouzauges
Le 12 juillet 2022

Le Maire

Michelle DEVANNE

